



**COMMUNIQUÉ CGT**



**France  
médias  
monde**

## **Les logos de RFI et France 24 utilisés abusivement pour remettre en cause l'enquête Congo Hold-up**

La CGT apporte son soutien à l'enquête « Congo Hold-up » et demande à la direction de France Médias Monde de réagir publiquement un détournement de la marque RFI et France 24 par un de ses employés. La semaine dernière, le journaliste de RFI Alain Foka invitait l'inspecteur général des Finances Jules Alingete pour faire une contre interview suite aux révélations de l'enquête des « Congo hold up », cette grande enquête collaborative qui regroupe 19 médias dont RFI et 5 ONG.

Cette vidéo sur youtube, présentée comme une interview produite par nos chaînes, avec logo, bonnette, alors qu'il était en République démocratique du Congo, pour son propre compte.

Alain Foka salarié de RFI, n'a pas cité sa radio comme membre de ce consortium de journalistes et d'ONG, il n'a pas rappelé les précédentes déclarations de l'inspecteur général des finances. Il a laissé cette enquête être dénigrée.

Alain Foka est-il au-dessus de ses obligations légales ? A-t-il le droit d'utiliser les marques RFI et France 24 pour son propre compte sur sa chaîne youtube et de salir l'image de nos confrères qui ont travaillé sur cette enquête pendant 9 mois ?

L'ITW en question n'a jamais été diffusée sur les chaînes de FMM et pour cause elle vient contredire ce que Monsieur Jules Alingete avait dit 2 jours plus tôt sur notre antenne (<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique/20211125-congo-hold-up-ce-sont-des-choses-que-nous-connaissons-c-est-du-positif-affirme-jules-alingete> ).

La CGT demande qu'Alain Foka retire de sa chaîne youtube l'ITW qui utilise frauduleusement son image pour salir celle de RFI et que la direction se démarque publiquement de la vidéo litigieuse. Nous sommes tous censés être tenus aux mêmes standards, apporter la contradiction là où elle est nécessaire, étayer nos propos par de solides recherches. Cette interview ne répond non seulement pas aux standards déontologiques imposées à tous, mais elle est utilisée comme une arme contre une enquête d'intérêt public majeur.

Comment la direction entend-elle voir la déclaration (droits devoirs des journalistes) de Munich respectée ? France Médias Monde doit apporter un soutien sans équivoque à une enquête qui devrait faire sa fierté. C'est non seulement notre crédibilité qui est en jeu, mais la crédibilité de tous les confrères journalistes et chercheurs (Médiapart, Bloomberg, BBC, Le Soir, ...) qui nous permettent aujourd'hui de diffuser sur nos antennes une enquête d'une précision rare.

**La CGT rappelle qu'un jeune journaliste du Mandenkan s'est fait licencier pour avoir tweeté maladroitement sur l'armée française (tweet vu par 40 personnes). Deux poids deux mesures inqualifiables !**